

PARLAN

Infos Municipalité

n° 8 - 2016



COMMUNE DE PARLAN
(CANTAL)



Mairie de Parlan

☎ : 04-71-46-12-70

Fax : 04-71-46-12-70

Mail : mairiedeparlan@orange.fr

Site internet : <http://www.parlan.fr>

SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
Les vœux de la municipalité	4
Recueillement national du 16 novembre	5
Le budget	6
La fibre optique	8
Comptoir du Bois de Brive	10
Nouvelles entreprises	11
Aménagement du CD 233	12
Lotissement de Laborie - opération Polygone	13
Inauguration du salon de coiffure	14
La vie scolaire	15
Territoire communautaire et la loi NOTRe - Pont de la Planque de la Sagne	17
Nomination des rues et adressage	18
Cuma de Contival - village de Lavabre - CCAS	20
Vie associative	21
Infos communautaires	27
AMF (Association des Maires de France) - réunion exceptionnelle des Maires	31
Infos pratiques	36

Le mot du Maire

L'année 2015 restera marquée par l'horreur et l'effroi des attentats terroristes, mais aussi par le sursaut de nos compatriotes à travers l'expression des valeurs qui nous unissent et nous permettent d'espérer.

Notre commune a su réaliser quelques projets qui marquent un réel dynamisme toujours utile pour le bien de tous.

- La présence de M. le Préfet le 25 avril 2015 pour la **pose de la première pierre de quatre appartements supplémentaires** et l'inauguration du **salon de coiffure chez Audrey**.
- **L'aménagement du CD 233** tant attendu apporte la preuve de notre proximité à la RN 122 et nous rapproche de notre ville préfecture Aurillac.
- L'arrivée à Parlan de la **fibres optique**, commune qui n'était pourtant pas dans le projet de déploiement, constitue un évènement qui a été mis en lumière par toutes les personnalités présentes lors de l'inauguration le 21 octobre dernier.
- L'accueil du **Comptoir du Bois de Brive**
- La nouvelle gérance du multiple rural confiée par le Conseil municipal à **Marion LEYBROS** et **Raphaël HERNANDEZ** présente une véritable opportunité pour notre commune.

L'ensemble de ces réalisations constituent autant d'atouts nouveaux au service du développement de notre commune avec pour unique objectif : servir l'intérêt de chacun pour le bien commun. Soyez assurés de l'engagement sincère et confiant de tous les élus et de l'ensemble du personnel pour le service public.

Michel TEYSSEDOU



Vœux de la municipalité

Nous remercions toutes les personnes présentes à la cérémonie des vœux du 10 janvier dernier, en présence de Mme Patricia BENITO, Conseillère départementale et l'ensemble des conseillers municipaux. La bienvenue à Marion et Raphaël a marqué ce moment. Nous leur souhaitons un beau succès.



Vœux de Jacques BREL repris par Michel TEYSSEDOU :

« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier. Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences, je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants. Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir. Je vous souhaite de résister à l'enlisement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque. Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille. Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable. »

(1er janvier 1968 - Europe 1)



16 novembre 2015

Recueillement national

Nous sommes rassemblés nombreux aujourd'hui pour dire notre profond attachement aux valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité.

Nous sommes rassemblés aujourd'hui pour affirmer notre volonté de solidarité et d'unité avec tous nos compatriotes.

Nous sommes rassemblés pour l'unité de la France et des français dans cette période d'effroi et de peur. La seule attitude possible est la responsabilité de chacun pour l'unité de la France.

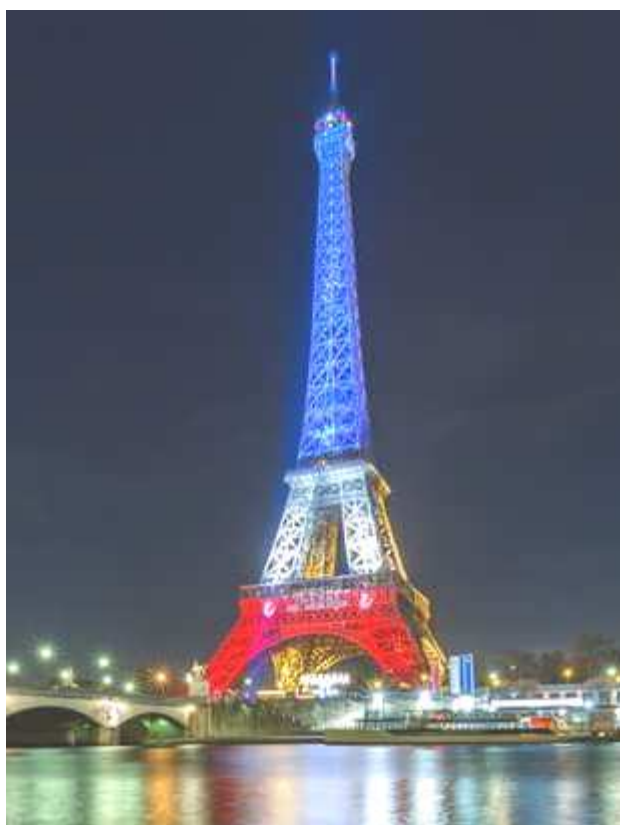
Nous sommes rassemblés pour témoigner de notre profonde compassion aux victimes, à leurs familles et à leurs proches.

Nous sommes rassemblés pour nous recueillir et rendre hommage à chacune de ces vies brisées, de ces vies volées.

Nous sommes rassemblés pour démontrer que nous sommes debout.

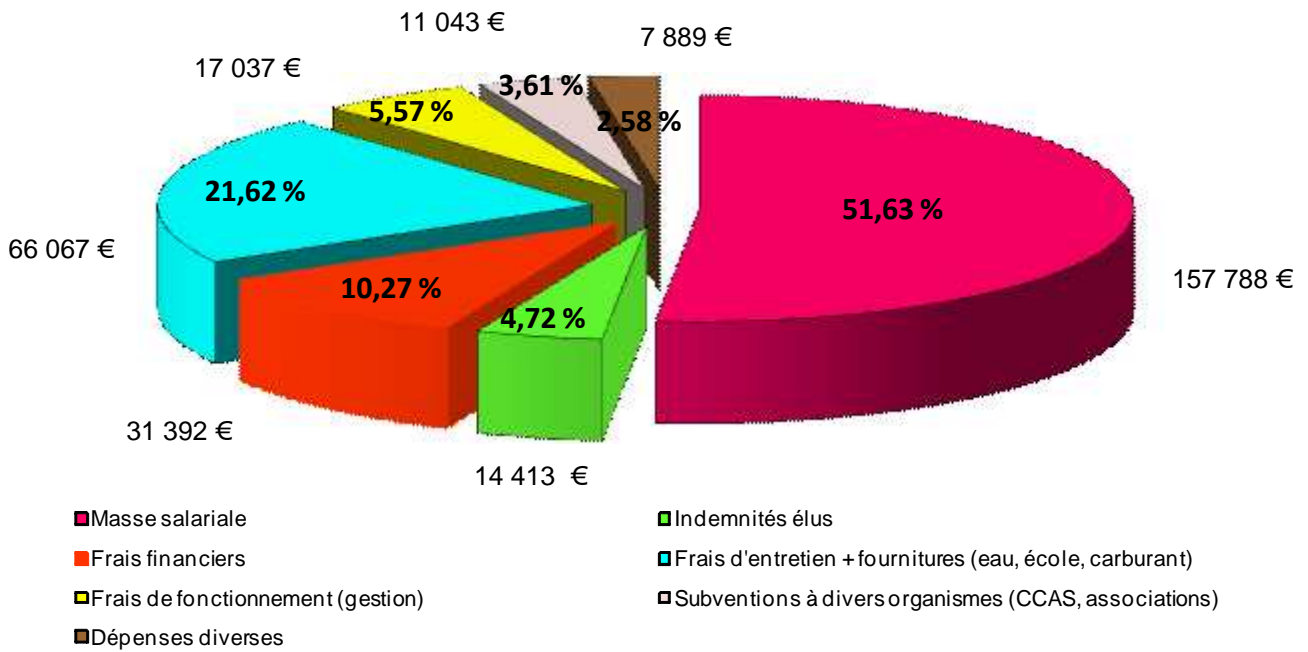
Michel TEYSSEDOU

PARLAN EST PARIS

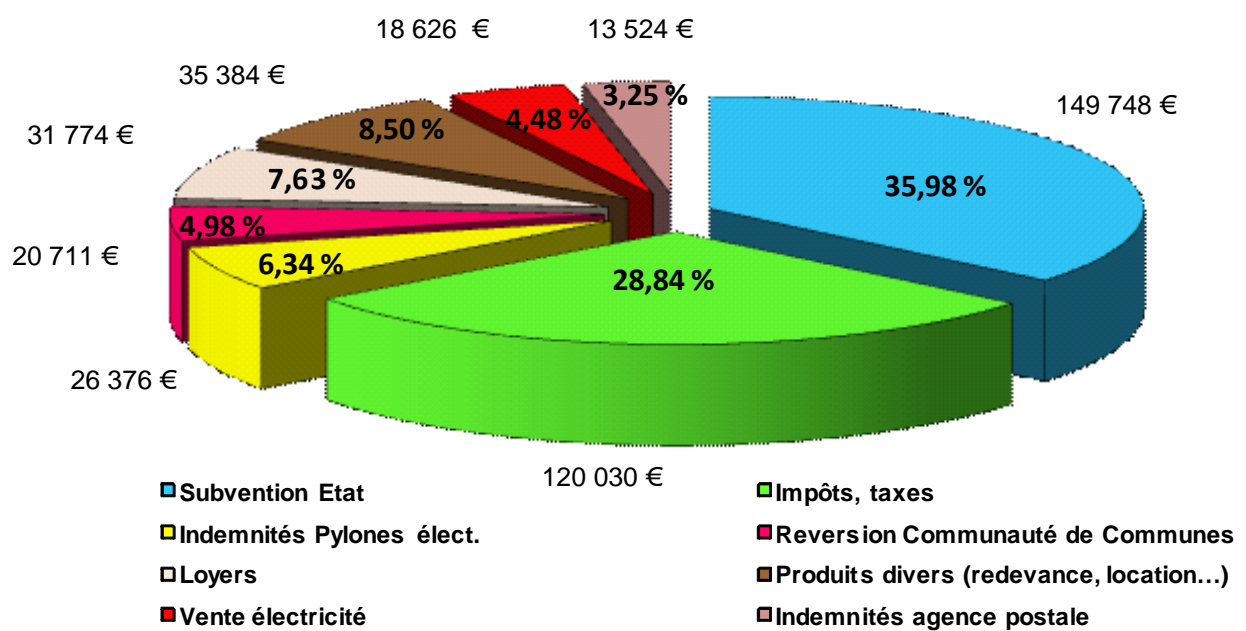


LE BUDGET

➔ Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 305 629 €.

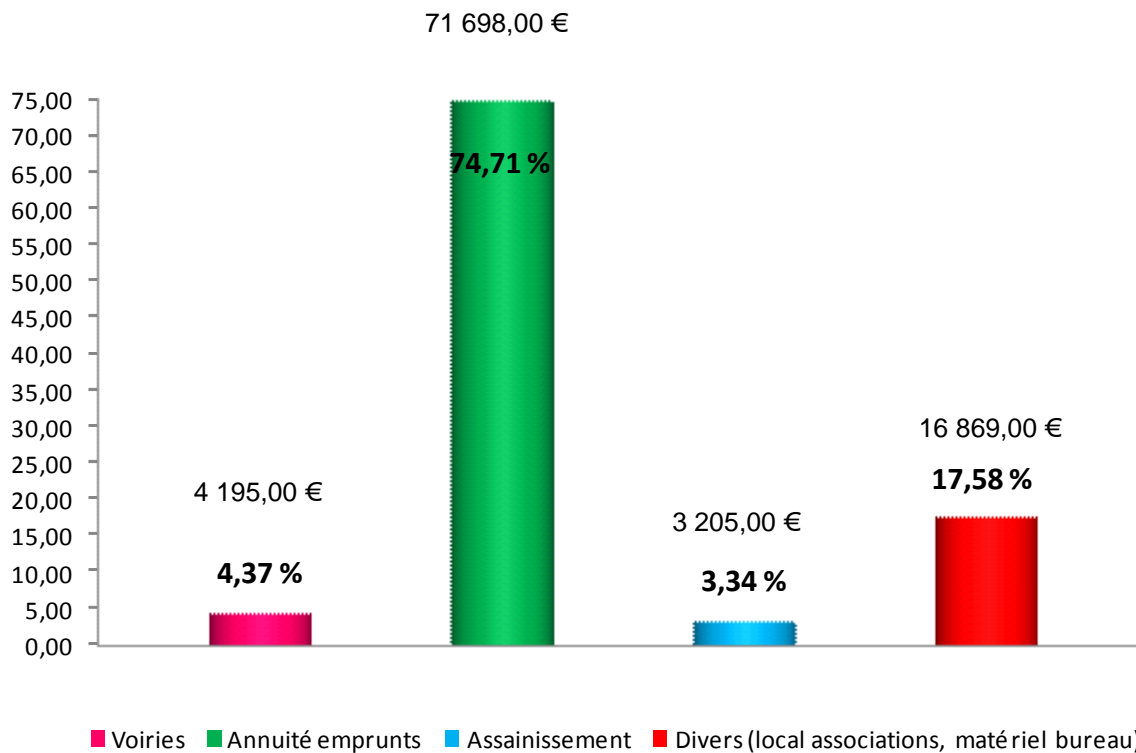


➔ Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 416 173 €.

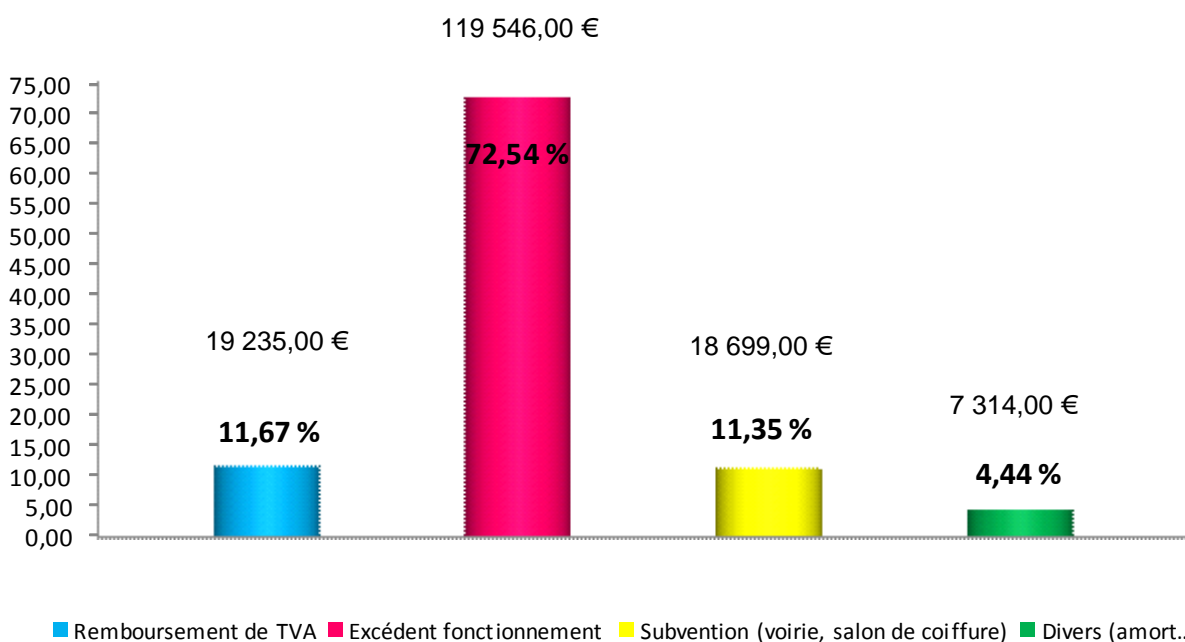


LE BUDGET

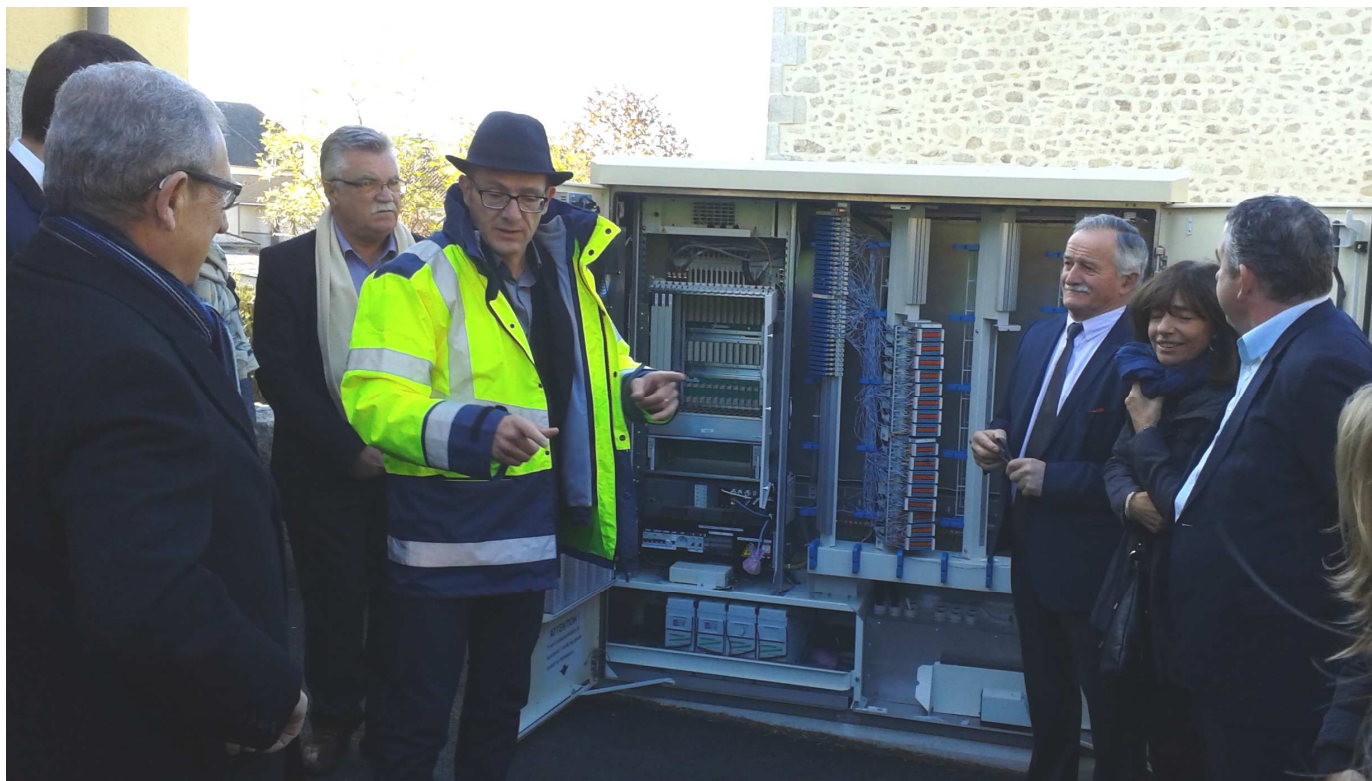
➤ Les dépenses d'investissement s'élèvent à 95 962 € TTC



➤ Les recettes d'investissement s'élèvent à 164 794 € TTC



LA FIBRE OPTIQUE



Accéder à la fibre optique pour la commune de Parlan n'était pas prévu dans le plan de déploiement Auvergne. Cette perspective n'était pas acceptable pour les élus communaux.

Face à ce défi, nous avons rencontré les interlocuteurs du département, M. Mezianowski, et de la région Auvergne, Sophie Rognon, Directrice de la Régie Auvergne Haut Débit.

Nous avons dû proposer la prise en charge par la commune du génie civil pour pouvoir bénéficier à titre expérimental d'un équipement identique à nos communes voisines.

Nous avons dû porter au niveau communautaire notre ambition afin que la communauté de communes Cère et Rance en Châtaigneraie devienne, après délibération, l'interlocutrice de la Région pour notre compte, ce qui fût décidé.

Après avoir obtenu l'accord de la Région, nous avons dû chercher une solution moins onéreuse que celle proposée, à savoir 3 000 mètres de réseau enfouis à raison de 54 € le mètre, soit 162 000 €.

Grâce à M. Eric Guilbaud, entreprise Eiffage, une solution alternative consistant à obtenir l'autorisation des propriétaires fonciers fût chiffrée à hauteur de 80 000 €.

La possibilité de mutualiser l'opération d'enfouissement avec ERDF fût envisagée et obtenue, soit une réduction de 40 000 €.



LA FIBRE OPTIQUE

La communauté de communes demande en notre nom le soutien de l'Etat pour ce projet, soutien accordé à hauteur de 40 %.

La desserte de Roumégoux et des communes voisines a fait de ce projet un enjeu territorial bien compris, c'est ainsi que le Conseil municipal de Roumégoux décide de soutenir également cette opération à hauteur de 5 000 €.

La Communauté de communes Cère et Rance en Châtaigneraie intervient à hauteur de 30 % du solde restant de 23 400 €, soit un montant de 7 020 €.

Le solde de tout compte pour Parlan s'élève alors à 11 380 €.

Nous tenons à remercier vivement tous ceux sans lesquels rien n'eût été possible :

- **Sophie ROGNON**, cheville ouvrière de cette expérimentation
- **Fabien MEDZIANOWSKI**, représentant les intérêts du Conseil Départemental
- **Eric GUIBAULD**, initiateur du plan « B »
- Les propriétaires fonciers : les familles **Cournil, Lacaze, Bories, Laporte/Desblats** et **Momboisse**)
- **Alain RIEHL**, Directeur d'ERDF, facilitateur du projet
- **Christian MONTIN**, Président de la Communauté de Communes Cère et Rance en Châtaigneraie
- La Secrétaire Générale de la Préfecture, **Régine LEDUC**, pour l'attribution de la DETR, représentée ici par son successeur **M. Michel PROSIC**
- L'opérateur ORANGE : **Mme Brigitte ALLEGRETTE, M. Jean-Michel BARGE, M. Laurent WILD**
- **René SOUCHON**, Président du Conseil Régional Auvergne et **Vincent DESCOEUR**, Président du Conseil Départemental, co-auteurs du projet stratégique à l'échelle de la région Auvergne.

Cette réalisation est le fruit d'une grande détermination des élus, détermination audacieuse et ambitieuse au nom de l'égalité des chances des territoires. Aujourd'hui, Parlan offre à ses administrés les mêmes services qu'aux habitants d'Aurillac.

Notre attractivité s'en voit ainsi considérablement améliorée.



COMPTOIR DU BOIS DE BRIVE

L'entreprise corrézienne dispose d'un réseau de quinze bureaux, dont un aujourd'hui basé à Parlan.

Ce local accueille l'équipe de Paul CARRIERE, initiateur de ce projet avec un effectif de trois salariés.

Le Directeur Général, Stéphane COREE a su saisir l'initiative de Paul CARRIERE pour cette localisation parlanaise, qui bénéficie de la montée en très haut débit.

La connexion très haut débit est primordiale pour cette entreprise. Filiale d'approvisionnement en bois du groupe américain International Paper, elle échange beaucoup avec les USA par liaison informatique comme l'envoi de fichiers par mail.

De plus, leur centrale de gestion est sur le net.

Nous sommes très heureux et fiers de les accueillir dans notre bourg et c'est donc avec un grand plaisir que nous avons inauguré le 21 octobre 2015, en présence des personnalités, ses nouveaux locaux.

Nous leur souhaitons un avenir fructueux.



NOUVELLES ENTREPRISES SISES A PARLAN

▪ **Entreprise LETRILLARD - Thierry et Sylvie**

Depuis le 1er septembre 2015, la commune de Parlan compte une entreprise artisanale supplémentaire. Thierry LETRILLARD, artisan en menuiserie extérieure à Touquin près de Coulommiers (77), cherchait à développer son affaire en région Parisienne. Mais les contraintes économiques ont freiné ses ambitions. C'est alors qu'après un séjour en 2013 au domaine d'Hippolyte pour des vacances familiales, Sylvie et Thierry LETRILLARD sont séduits par notre cadre de vie et se mettent très vite à la recherche d'une d'entreprise locale pour leur permettre de réaliser leur projet.

Ils reprennent alors l'activité de Mr Jean Paul Bayle, artisan peintre et plâtrier à Glénat. Ce dernier, faisant valoir ses droits à la retraite, était à la recherche d'un repreneur. Le potentiel de la société de Mr Bayle allait leur permettre, avec l'activité peinture en sus, d'étoffer leur offre (cloison sèche, isolation thermique, carrelage au sol et faïence murale, parements en pierre et brique, menuiserie extérieure, huisserie, véranda, store, portail électrique...) et de gagner en compétitivité. L'entreprise est certifiée QUALIBAT.

Sylvie, elle, dispense les conseils en architecture et décoration intérieure tout en assumant la partie administrative et comptable de l'entreprise.

A la reprise de l'activité de Mr Bayle, l'entreprise comptait trois salariés. A ce jour, l'effectif est de six employés et bientôt sept.

Ils reconnaissent vivre plus sereinement, loin du stress des grandes agglomérations. On peut donc que se réjouir d'un tel développement local et nous souhaitons à Thierry, Sylvie et leurs enfants une très bonne intégration sur notre commune avec un avenir professionnel prometteur.

▪ **Pierre COUDERC :**

Depuis le mois de décembre, Pierre Couderc, notre ancien restaurateur, vient de réaliser un de ses rêves. Après de longues années passées derrière les fourneaux à mijoter de savoureux plats, il a décidé d'écumer les marchés et foires du pays pour la vente de fromages et de charcuteries de son Cantal. Il a sélectionné le meilleur des spécialités Auvergnates (Cantal et Saint-Nectaire fermiers fabriqués par son meilleur ami Riomois, Bernard RAYMOND et Charcuterie LABORIE). Il est désormais présent sur les marchés d'Entraygues, Maurs et Rodez.

▪ **Céline TEYSSEDOU :**

Grâce aux nouvelles technologies, habiter en campagne n'est plus un handicap sur le plan professionnel. C'est ainsi que depuis juillet 2015, Céline TEYSSEDOU a décidé de se lancer dans l'aventure en créant son entreprise « **GOOD ici** », mettant ainsi à profit toute l'expérience qu'elle a engrangé. Après avoir travaillé pour la Mission Agro Alimentaire du Cantal du Conseil Général du Cantal (MAAC) et pour celle de Midi Pyrénées (MAP), elle est devenue spécialiste dans le conseil, l'étude marketing et commerciale dans l'agroalimentaire régional.

Ses missions s'adressent à tout entrepreneur, qu'il soit artisan, producteur fermier ou industriel dans l'agroalimentaire. De part ses connaissances et son expérience, elle va pouvoir réaliser un audit, proposer des solutions pour la mise en valeur du produit. Elle va également suggérer et étudier la faisabilité de différents créneaux de commercialisation susceptibles de correspondre à la cible recherchée par le producteur.

Félicitations à eux deux pour mettre leur dynamisme et motivation au service des savoir-faire Cantaliens.

CD 233 : PARLAN - CAYROLS

L'été 2015 a vu la réalisation d'un aménagement sur 1,245 km. Cet ouvrage tant espéré améliore la sécurité routière, nous rapproche en temps de la RN 122 qui, grâce à son accès direct, nous relie à notre ville préfecture dans des délais très favorables à notre commune.

Dans un contexte de finances publiques tendues, nous voulons saluer et remercier les décisions de l'assemblée départementale et notamment son Président, Vincent DESCOEUR, pour le respect des engagements pris. Nous sommes convaincus que les derniers hectomètres se réaliseront également dans des délais appropriés aux réalités actuelles.

Nous remercions les familles, Aurières, Mazic, Puech et Rodes, propriétaires riverains, pour leur collaboration positive. Un grand merci également aux entreprises Matière et Colas pour le respect des délais d'exécution avec le concours d'un temps favorable.



OPERATION POLYGONE - lotissement de Laborie

La deuxième tranche de la réalisation de quatre appartements au lotissement de Laborie a démarré par la pose par M. le Préfet de la première pierre en présence du Sénateur Jacques MEZARD, du Député Alain CALMETTE, du Conseiller départemental, Michel CABANES, du Président de la Communauté de communes et de nombreux maires.

Ce projet permet d'accueillir, avec un total de huit appartements, entre douze et quinze personnes sur notre territoire. Aujourd'hui, la totalité de ces appartements sont loués.



Nous remercions la société immobilière Polygone, ses dirigeants élus et cadre de direction pour le choix qu'ils ont fait d'investir près de 800 000 € dans cette opération.

Nos remerciements s'adressent aussi à Michel Canal, Alain Teyssedou, Jean Canal et Jean Charmes pour leur dévouement et leur bénévolat.

L'aménagement des abords représente un important travail de maçonnerie parfaitement réussi.

Un grand merci à eux.

INAUGURATION DU SALON DE COIFFURE



Notre commune a vraiment une grande chance d'avoir accueilli Audrey et son projet de salon de coiffure, en activité depuis le 23 mars 2015.

Le local que nous avons aménagé à son souhait est une opération budgétaire très raisonnable qui tient largement ses promesses grâce au talent d'Audrey Marty.

Son sens de l'accueil et son professionnalisme séduit chaque jour ses clients et nous tenons à la féliciter pour ses résultats prometteurs.

Bravo et merci à cette volonté entrepreneuriale au service de notre territoire.

Cette initiative fût saluée par toutes les personnalités présentes et notamment par M. le Préfet du Cantal.



LA VIE SCOLAIRE

La rentrée scolaire 2015 a débuté avec des effectifs en hausse. 55 élèves sont inscrits dans notre école, le cycle 1 représentant le plus grand nombre d'enfants.

Notre équipe pédagogique n'a pas changée, Mme Domitille FABRE (directrice), Mme Corinne DOUAT (adjoite) et Mme Stéphanie SOUBRIER.

La répartition des classes s'établie comme suit :

- Mme Corinne DOUAT TPS, PS, MS et GS
- Mme Stéphanie SOUBRIER CE1 et CE2
- Mme Domitille FABRE CP, CM1 et CM2

Les sorties scolaires, toujours très appréciées par les enfants, sont toujours d'actualité avec :

- Une journée à Roumégoux dans le cadre de « Forêt en fête »
- Une visite à la charcuterie LABORIE pour la semaine du goût avec dégustation.

Les cycles 2 et 3 participent à un projet fédérateur autour de la danse.

Des regroupements sportifs vont aussi avoir lieu (cross, tennis, VTT, gymnastique, athlétisme, randonnées, rugby...).

Cette année encore, le Père-Noël s'est déplacé en calèche pour se rendre à l'école. Il a distribué les cadeaux aux enfants impatients de le rencontrer.

Les rythmes scolaires :

- Les horaires de classe sont les suivants :

Lundi, Jeudi et Vendredi	9 h 00 – 12 h 00	13 h 30 – 16 h 30
Mardi et Mercredi	9 h 00 – 12 h 00	
- Les horaires de garderie restent inchangés :

Matin	7 h 30 – 8 h 50	Après-midi	16 h 30 – 18 h 15
-------	-----------------	------------	-------------------

Pour les temps d'activités périscolaires (TAP), des changements sont intervenus. Les années précédentes, ils avaient lieu tous les après-midi de 15 h 45 à 16 h 30. Cette année, les trois heures sont regroupées sur l'après-midi du mardi de 13 h 30 à 16 h 30. Cela permet de proposer des activités plus approfondies et variées. Mme Virginie MASSON dirige et encadre l'équipe des TAP qui est constituée de Dominique FAU, Nathalie EMONARD et Sylvie LETRILLARD (jusqu'en décembre). Des intervenants extérieurs spécialisés dans le sport et la musique viennent aussi présenter et partager leurs passions (voir ci-après). Nous désirons offrir aux enfants scolarisés le maximum d'activités de qualité, il est important de souligner le travail exemplaire de notre personnel.

Notre école s'inscrit dans une dynamique avec notamment le numérique qui est de plus en plus présent dans l'apprentissage. Une classe en est équipée, nous envisageons désormais de financer deux vidéoprojecteurs interactifs pour travailler dans de nouvelles conditions. Nous souhaitons à nos chers écoliers une année scolaire riche en découverte et apprentissage.

LA VIE SCOLAIRE (suite)

Temps d'Activités Périscolaires - projets de l'année 2015-2016

Virginie MASSON, coordonatrice

Mis en place depuis septembre 2015, les Temps d'Activités Périscolaires proposent aux enfants de l'école de PARLAN des ateliers de jeux et de découverte, à la croisée de l'animation et de l'éducation.

Cette année, les animateurs des Temps d'Activités Périscolaires de PARLAN ont choisi de se pencher sur la vaste thématique de l'Union Européenne, territoire physique et ensemble communautaire.

Ce thème va nous permettre de visiter des territoires voisins, ou lointains, parfois proches de nous dans nos coutumes ou non.

Depuis septembre 2015, nous avons donc débuté ces ateliers, qui ont tout de suite été investis par les enfants :

Les grandes sections de Maternelle et CP ont d'abord rencontré un écureuil dans diverses régions de France, puis en Belgique et au Royaume-Uni (histoires, comptines, coloriages et petits travaux sur les monuments symboliques). Ils ont également parlé et confectionné des objets de Noël à travers les différentes traditions.

Les groupes du CE1 au CM2 ont découvert ou redécouvert ce qu'est l'Union Européenne à travers leurs propres témoignages, la création d'un court métrage, et ont pris conscience d'eux-mêmes grâce aux malettes pédagogiques de l'ANPAA.

Ils ont également travaillé les règles de vie dans notre microsociété des T.A.P. Nous continuons avec la citoyenneté et les symboles français et européens.

Nous avons visionné lors du passage du Père Noël les films conçus par les enfants.

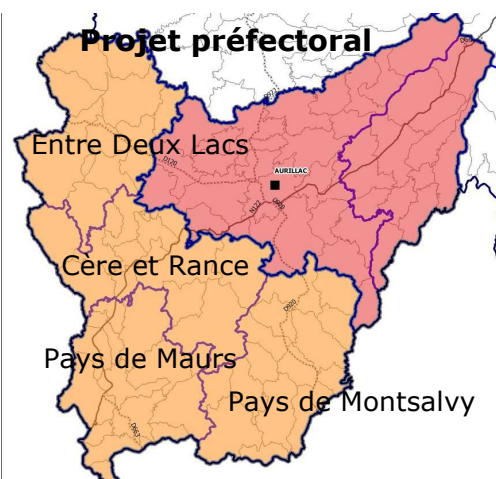
Nous avons encore d'autres projets pour cette année avec :

- à partir de janvier des ateliers de découverte musicale (percussions), du sport et des grands jeux sur l'Union Européenne ;
- en mai, pendant le Joli Mois de l'Europe, une exposition et une démonstration pour ouvrir nos actions aux familles.

NOTRE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE ET LA LOI NOTRe

Notre Communautés de communes Cère et Rance en Châtaigneraie s'est engagée dans l'élaboration d'un Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale (SCOT). Projet qui doit permettre de définir les orientations pour les vingt années à venir en matière d'urbanisme (cohérence ville campagne) et transports intra-territorial.

Notre communauté a fait le choix de se projeter pour son avenir dans une étude permettant d'apprécier l'intérêt de fusionner avec les trois autres communautés de la Châtaigneraie, à savoir Laroquebrou, Maurs et Montsalvy.



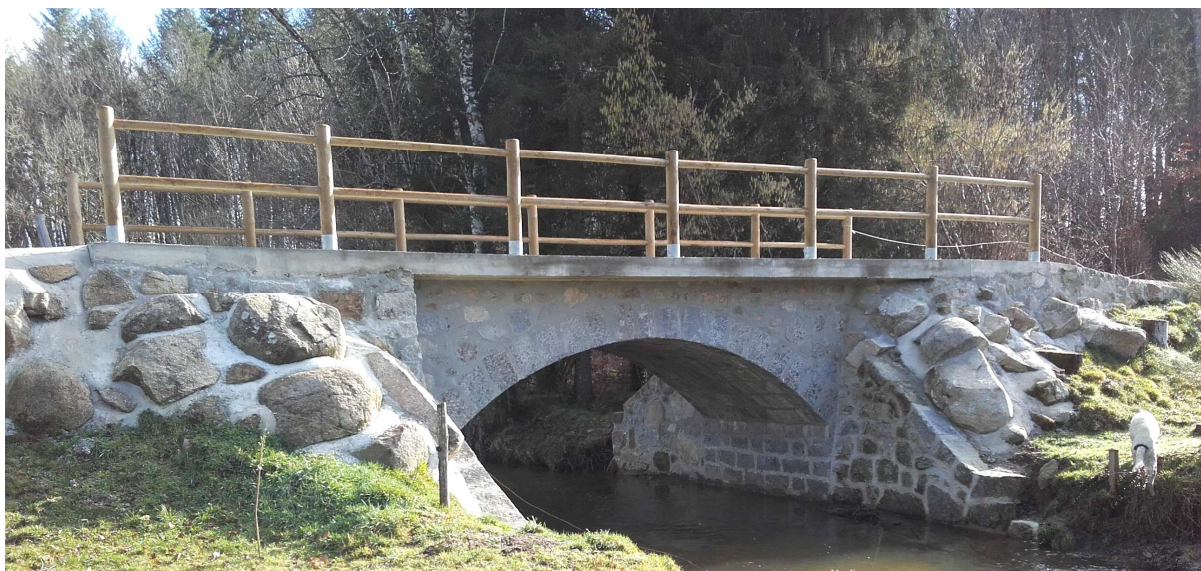
Avant que cette étude ait rendu ses conclusions, le Schéma Départemental des Structures Intercommunales, proposé par M. le Préfet, a vu le jour en application de la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

Votre Conseil municipal a approuvé le projet de M. le Préfet tout en regrettant que nous n'ayons pas pu bénéficier des conclusions de l'étude initiée par notre communauté.

AMENAGEMENT DU PONT DE LA PLANQUE DE LA SAGNE

Remarquable réalisation par les agents municipaux et les bénévoles.

Grâce aux communes riveraines, ce pont témoigne d'une nouvelle jeunesse, fruit d'une volonté partagée par les deux municipalités.



NOMINATION DES RUES ET ADRESSAGE



Un bon adressage est essentiel pour tous les services de secours. Depuis que l'appel au 18 est centralisé pour l'ensemble du département, le pompier au bout du fil doit avoir une adresse exacte, géolocalisable.

Elle facilite le travail des équipes de secours du SDIS, du SAMU, des pompiers, mais aussi de la poste, des livreurs, sans omettre l'arrivée à bonne destination des vacanciers sur notre territoire.

Un travail minutieux de préparation à la mise en place de la numérotation sur la commune a été réalisé par une commission composée de quatre membres du conseil municipal : Régine BROHA, Laurence LACAZE, Jean CANAL et Jean CHARMES.

Le résultat de ce travail a été présenté lors de la réunion publique du 24 juillet 2015.

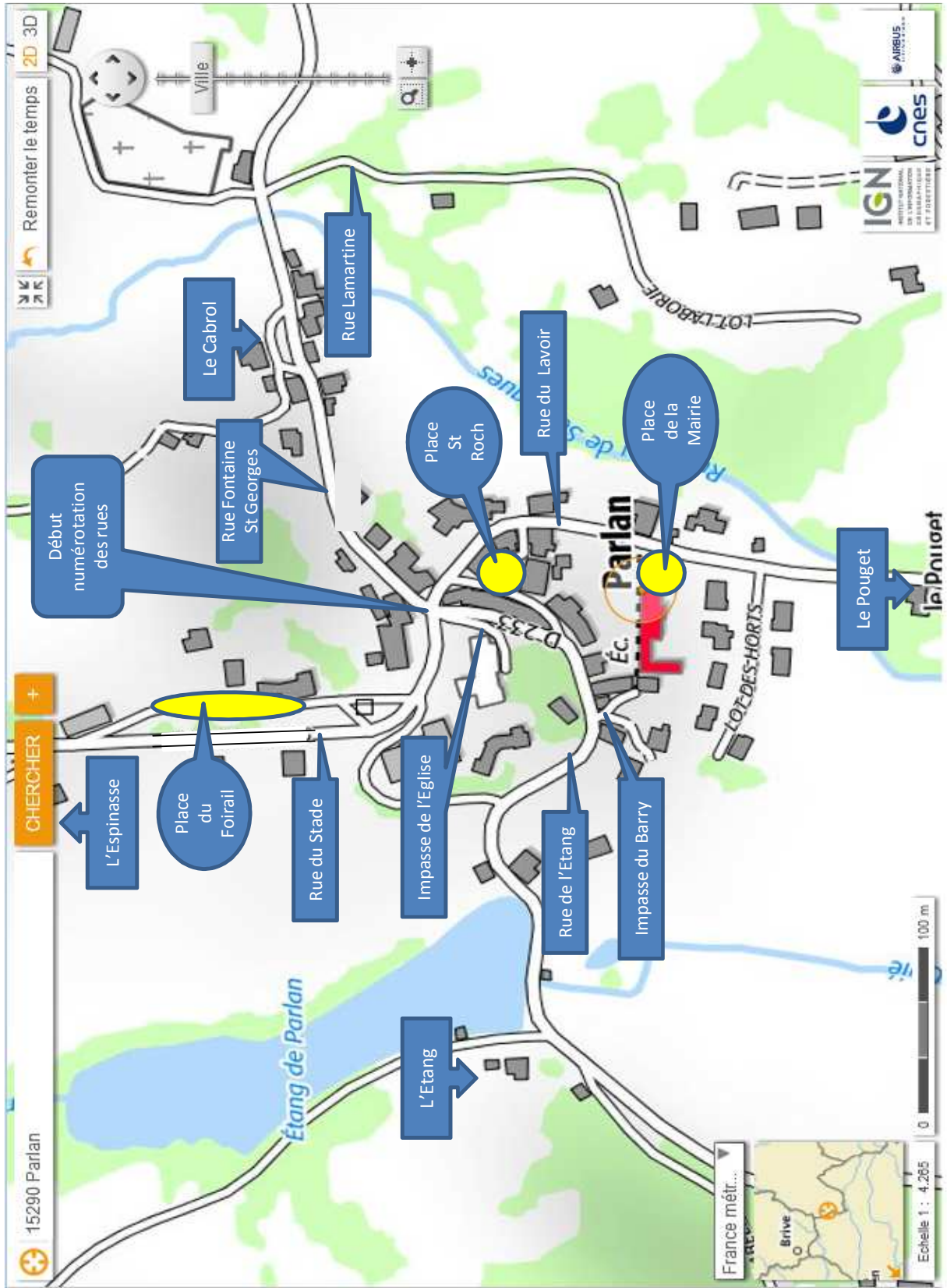
Nous avons dénommé les rues du village et conservé le nom des quartiers (voir plan du bourg ci-après). Un numéro est affecté à chaque habitation.

Pour l'heure les plaques numérotées sont approvisionnées. La première pose sera réalisée par le personnel communal ou les élus. Elles seront installées dans les premiers mois de cette année 2016.

Un courrier vous sera envoyé pour notifier l'adresse et précisera les démarches à suivre.



NOMINATION DES RUES (suite)



CUMA DE CONTIVAL : NOEL EN JANVIER

Les enfants de l'école de Parlan ont eu une jolie surprise le 15 janvier dernier. En effet, la CUMA de Contival en collaboration avec les Ets LACAN à Maurs (vendeur) a eu le plaisir de leur offrir deux magnifiques petits tracteurs à pédale à l'occasion de l'achat de son nouveau tracteur.

Gageons que petits et grands en feront respectivement bon usage...



VILLAGE DE LAVABRE



Un chemin creux retrouvé, la fontaine du village réhabilitée : de l'émotion pour les anciens, un petit patrimoine sauvé.

Certains diront « bof », les autres penseront « c'est du bonheur ».

Merci à Michel PUECH, Jean CHARMES et Michel CANAL.

La fontaine, par définition, est un édifice qui recueille l'eau vive qui sort de la terre. C'est la meilleure mais elle s'est malheureusement raréfiée, malgré sa gratuité et ses qualités...

Bref, il ne faut jamais dire « fontaine, je ne boirai pas de ton eau », qui sait... les temps peuvent changer...



CCAS

Le CCAS a réalisé 63 colis pour les personnes âgées de plus de 70 ans. Le budget identique aux années précédentes a permis de gâter nos seniors. Nous nous efforçons tous les ans de trouver des produits locaux afin de faire connaître les richesses de notre commune. Nous remercions nos commerçants qui, chaque année, nous proposent différents produits.

VIE ASSOCIATIVE - LES MOTS DES PRESIDENTS

▪ ANCIENS COMBATTANTS - Roger LAFRAGETTE

Le 11 novembre a eu lieu la cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbe.

Les enfants, accompagnés de leurs institutrices, ont ensuite entamé un champ très applaudi par l'assistance.

Notre porte drapeau, M. René COURCHINOUX, ancien d'Algérie, qui nous représentait avec honneur et dignité depuis plusieurs années a demandé à être remplacé.

C'est Mme Jeannette BLANQUI qui a accepté de prendre le relais. Nous les remercions chaleureusement tous les deux.



▪ COMITE DES FETES - Céline PUECH

L'association festive de Parlan clôt une belle année 2015. Le comité a organisé de nombreuses soirées événements comme les concours de belotes ou le repas du cochon farci animé par l'orchestre Céline et Jérémy. Pour terminer l'été, la fête patronale a été une réussite autant pour les petits que pour les grands ! En effet, le défilé de vélos fleuris organisé par les bénévoles a réuni beaucoup d'enfants sur la place du village qui ont pu montrer fièrement leurs décorations réalisées en famille avec le plus grand soin. Pour les plus grands, une séance de découverte à la danse a été donnée par un groupe de personnes appartenant à l'association de danse parlanaise que le comité remercie chaleureusement. Enfin, le traditionnel feu d'artifice a pu être admiré en face de l'étang, offrant encore une fois un très beau cadre à ce moment festif.

Le comité se concentre désormais sur l'année 2016 en commençant par un changement de Bureau. En effet, Christophe Estival est maintenant vice-président et a laissé sa place à Céline Puech. La secrétaire et la trésorière restent inchangées (Julie Estival et Marion Leybros).

En ce qui concerne les soirées, le comité proposera bien entendu des concours de belote avec de nombreux lots à se partager. Un repas dansant sera également servi pour ceux qui souhaitent se régaler et partager du bon temps ! Enfin, la fête patronale se tiendra fin août mais le programme de celle-ci n'est pour l'instant pas défini. Il comportera deux repas (samedi et dimanche) ainsi que des activités telles qu'un concours de pétanque, le petit-déjeuner aux tripoux sans oublier la messe de la Saint Roch. À noter que le comité réfléchit à l'organisation d'un bal disco aux alentours d'octobre-novembre mais l'événement n'est pour l'instant qu'une ébauche. Il ne se concrétisera peut-être qu'en 2017. Les jeunes bénévoles de Parlan souhaitent que les participants aux manifestations se plaisent et partagent de bons moments en famille ou entre amis. L'association essaiera donc encore cette année de réaliser des soirées de divertissement dans la bonne humeur pour la population parlanaise et extérieure ! Le comité tient à remercier toutes les personnes (commerçants, habitants de Parlan ou autres) sans qui rien ne pourrait être organisé et espère que son effectif sera agrandi par l'arrivée de jeunes voulant participer à la préparation des événements festifs !

VIE ASSOCIATIVE (suite)

▪ CLUB DES ETANGS DE PARLAN - Michel BLANQUI

Le club des Etangs de Parlan, créé le 10 mars 1981, est affilié à la Fédération Nationale "Généralisations Mouvement" Aînés ruraux du Cantal.

Il enregistre six nouvelles inscriptions et conserve un effectif stable de 97 adhérents.

Son objectif est toujours d'animer, développer des rencontres et des liens d'amitié entre aînés, les informer et rompre leur isolement.

En 2015, les ateliers du PEP'S Euréka ont rencontré un franc succès, les sorties journée permirent la découverte de sites voisins (Villefranche de Rouergue, Martel ...) ou d'horizons plus lointains (Italie du nord).

La convivialité des après midi récréatifs n'est plus à démontrer.

Le rapprochement avec le club d'Omps offre l'opportunité de participer à des voyages à tarif plus attractif... et renforce la convivialité.



Le petit train de Martel au tunnel de Mirandol



En 2016, les activités continuent en dehors des congés scolaires réservés à l'accueil des petits enfants ! En voici un aperçu :

- Mercredi 6 janvier : Après-midi récréatif et galette des Rois
- Samedi 30 janvier : messe pour les défunts du club à 10 h 00 suivie du repas stockfish à La Vitarelle (chez GALTIE).
- Samedi 6 février : Tournoi de belote interclubs à Parlan
- Samedi 5 mars : Soirée théâtre à Parlan
- Samedi 26 mars : Repas commun Omps/Parlan à la salle polyvalente de Parlan.
- Mardi 14 juin : voyage d'une journée au Volcan de Lemptégy et montée au Puy de Dôme avec le Panoramique des Dômes.
- Mercredi 22 juin : fête de l'amitié à OMPS.
- Mardi 13 septembre : croisière d'une journée sur le Lot entre Cahors et Saint Cirq-Lapopie.

D'autres activités peuvent voir le jour, le club accueille toute nouvelle proposition avec enthousiasme. Chacun possède des talents, pourquoi ne pas en faire profiter les autres membres...

N'hésitez pas à prendre contact, à nous rejoindre...

VIE ASSOCIATIVE (suite)

▪ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVE - **Sandrine MALBOS** **Coralie NOZIERES**

Au cours de l'année scolaire 2014/2015, les enfants ont travaillé pour nous présenter le festival d'expression enfantine auquel ils ont brillamment participé (cycle 2 & 3). Le cycle 1 a présenté une exposition sur l'Afrique. L'année s'est clôturée avec une sortie scolaire au gouffre de Padirac et au parc animalier de Gramat. Un spectacle de fin d'année a eu lieu le 30 juin suivi d'un apéritif.

Nous remercions notre ancien président, Laurent LABORIE, pour son investissement au sein de l'association au cours de nombreuses années.

Cette nouvelle année scolaire commence avec des effectifs en hausse et déjà de nombreuses activités réalisées comme le cross à St Mamet où l'école de Parlan a obtenu de bons résultats.

Les enfants ont été sensibilisés aux problèmes de l'environnement à la « Forêt en fête » à Roumégoux ; Nous les avons amenés au cinéma pour visionner « Le voyage d'Arlo ».

Cette année encore, nous avons eu la chance de recevoir le Père Noël qui est venu, comme l'an passé, en calèche. Nous vous remercions d'être venus si nombreux à la première représentation de la troupe « les Confipotés ».



Les cycles 2&3 sont inscrits au projet fédérateur danse qui se clôturera par un spectacle au FEE (Festival Expression Enfantine) à Aurillac.

Les cycles 1 et les CP travaillent cette année sur le thème « Maison du Monde ».

Nous vous invitons tous à nous rejoindre le 19 mars pour un repas et le 11 juin pour nos grillades de fin d'année organisées par l'association.

Nous remercions l'équipe enseignante et encadrante : Mme FABRE, Mme DOUAT, Mme SOUBRIER, Mme DUMAS, Dominique FAU et Nathalie EMONARD pour leur travail auprès de nos enfants, la municipalité pour l'aide financière et sa disponibilité ainsi que tous les parents bénévoles de l'association.

VIE ASSOCIATIVE (suite)

▪ DANSES DES ETANGS - Jeannot CHARMES

Nous avons modestement participé à la fête patronale en exécutant quelques pas de danses. Nous remercions les trois couples de danseurs qui ont assuré la réussite de cette petite chorégraphie.

Cette saison, nous sommes 32 adhérents dont 5 nouveaux à nous retrouver les vendredi soir pour apprendre et pratiquer Tchatcha, Rumba, Rock, Passo, Valse, Tango, Quick-step, sans oublier les nouvelles danses en lignes.



C'est un moment de convivialité où « l'esprit retrouve ses 20 ans ».

Que du plaisir !

▪ GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - Evelyne MORIN

Le club voit ses effectifs en hausse pour la saison 2015-2016. Dix-neufs adhérents(es) à la rentrée et quatre nouveaux nous rejoignent au cours de ce mois de janvier. Une trentaine de cours par an sont assurés tous les lundis de 20 à 21 heures à la salle polyvalente (hors vacances scolaires). Les cours, dispensés par Lyndsay, sont appréciés de tous et se déroulent dans une ambiance très conviviale. Une randonnée ouverte à tous est programmée au mois de juin.

Rendez-vous sur le site internet de la municipalité pour en savoir plus.

▪ LES CREATIONS DE DELPHINE - Delphine COURSIMAULT

Une nouvelle association vient de se créer sur Parlan nommer "**les créations de Delphine à Parlan**". Cette nouvelle association propose des manifestations festives dans la convivialité pour le plaisir d'être ensemble (vente de broderies, concours de belote et thé dansant). De plus, tout au long de l'année, différentes créations sont réalisées et vendues afin de récolter des fonds que nous reversons à l'AFM Téléthon. Notre premier versement fût de 3 600 €.



L'association remercie toutes les personnes qui ont participé aux différentes manifestations 2015 et espère vous revoir en fin d'année.



VIE ASSOCIATIVE (suite)

A.C.C.A – Gérard LAGARRIGUE

La saison de chasse se termine après un début difficile suite à un différend sur un territoire de chasse situé sur le haut de la commune. Différend résolu au terme d'une entrevue entre Michel Teyssedou, George Bex et moi-même. Entretien à la suite duquel nous sommes tombés sur un accord très satisfaisant et je tiens vraiment à les remercier sincèrement. Grâce à la bonne volonté de tous, au respect des territoires de chasse des propriétaires et en se conformant aux règles, j'espère que les chasseurs de Parlan pourront continuer à pratiquer leur loisir sur l'ensemble du territoire de la commune.

Cette saison a été très fructueuse grâce à une entente parfaite avec nos amis chasseurs de la commune de Cayrols. Nous avons prélevé vingt et un sangliers sur les deux Acca Parlan/Cayrols, vingt cinq chevreuils sur la commune de Parlan. Le lièvre et la bécasse se portent aussi très bien

Le banquet annuel se déroulera le dimanche 21 février à midi à la salle polyvalente de Parlan. Inscription au café de la place (tél. : 04-43-04-45-76). Puis nous vous accueillons pour nos traditionnelles grillades et un ball trap au cours du mois d'août.

JS Parlan – Bernard LEYBROS

Pour démarrer cette saison 2015/2016, la JSP a connu de sérieux problèmes d'effectif, déjà ressentis la saison dernière. Le bon déroulement de ce championnat pour l'équipe réserve n'était pas assuré, des forfaits étaient à craindre et la démobilisation des joueurs pouvait remettre en cause l'existence de cette deuxième équipe. Nos voisins de l'AS Le Rouget connaissaient le même problème. Il a donc été décidé, en concertation avec les joueurs, de réunir les forces des deux clubs en fusionnant les équipes réserves, les équipes « une » restant affiliées à leur club respectif. Ceci est une première sur le district du Cantal et devrait intéresser d'autres clubs dans un très proche avenir.

Grâce à ce dispositif inédit, l'entente Parlan/Le Rouget 2 a disputé la première phase de championnat dans de bonnes conditions, et aurait pu, avec plus de chance, se qualifier pour la deuxième phase « accession ». L'essentiel a été fait par les dirigeants des deux clubs, et permet d'envisager l'avenir plus sereinement. Mais ne faudra t'il pas une réflexion encore plus poussée et étendre cette collaboration entre les deux clubs dans un délai plus ou moins proche ? Les soucis d'effectif en réserve existent aussi chez les dirigeants et en équipe première.

Privée de plusieurs titulaires, l'équipe 1 n'a pu rester en contact avec les principaux favoris et doit se contenter d'une place en milieu de tableau, loin de satisfaire les ambitions du club. L'accession à la division supérieure est quasi impossible, mais une place plus honorable est une priorité pour la fin de saison ; un bon parcours en coupe reste aussi un objectif.

Pour y parvenir, la JSP peut compter sur le renfort de deux nouveaux joueurs qui ont rejoint le club à la mi saison : Raphaël HERNANDEZ qui vient de Saint-Mamet et Jérôme PASCAL qui a gardé les buts de l'AFCA et de l'US Murat.

Le club dispose aussi d'un autre atout d'importance en la personne de Christophe Lavigne qui entraîne les équipes depuis septembre avec beaucoup de compétences et de motivation ; il n'a pu malheureusement être présent pour la préparation du mois d'août, ce qui explique sans doute un démarrage un peu chaotique.

La JSP va bien, mais elle doit rapidement, sans précipitation, s'interroger sur son avenir pour être en mesure de proposer un football de bon niveau aux générations qui montent.

VIE ASSOCIATIVE (suite)

▪ ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES CERE ET RANCE EN CHATAIGNERAIE :

Depuis le 10 avril 2015, c'est la nouvelle dénomination de notre association.

Le 6 novembre 2015, s'est tenue à Cayrols l'assemblée générale de l'Association, en présence de Lionel Cézano, Maire de la commune, Albert Vinas, Président de l'Union Départementale, Marie-France Moissinac, Présidente de l'association, Céline Salat, représentant l'EFS, de nombreux élus de la Communauté de communes ou leurs représentants, et des donneurs.



Au cours de cette assemblée, 43 donneurs ont été récompensés à divers niveaux, dont 1 pour 100 dons : Bernard Mazières de Saint-Saury. Un diplôme de reconnaissance a été remis à 5 donneurs, atteints par la limite d'âge ou ne pouvant plus donner leur sang en raison de problèmes de santé.

Les bénévoles ont également été mis à l'honneur : Michèle Laporte et Jean-François Groffal ont reçu le diplôme et l'insigne de « Chevalier du Mérite du Sang » et Pierrette Verdier a été élevée au grade d'Officier.

La présidente a dressé le bilan de l'année écoulée : sur les 912 donneurs inscrits sur le secteur, 321 dont 21 nouveaux se sont présentés dans les 13 collectes et 476 poches ont été prélevées, ce qui nous place en 8ème position sur 24 associations.

Le bilan financier présenté par notre trésorier est excédentaire de 138,58 €, grâce à la subvention versée par la Communauté de Communes Cère et Rance en Châtaigneraie. Celle-ci nous permet d'offrir aux donneurs une collation très convenable !!!

Sur la commune de Parlan, deux collectes ont été organisées dans la salle polyvalente. 74 poches ont été collectées soit environ 37 par collecte. **Nous manquons cruellement de donneurs dans la tranche d'âge 30 - 40 ans, nous comptons donc sur la mobilisation des parents d'élèves, et nous lançons une nouvelle fois un appel aux jeunes ayant atteint leur majorité, aux nouveaux résidents et aux sportifs.**

Venez nous rejoindre dans les collectes 2016 **le 12 avril et le 7 décembre.**

UN DON NE SE COMMANDE PAS. OFFREZ VOTRE SANG



COMMUNAUTE DE COMMUNES CERE ET RANCE CHATAIGNERAIE

TRANSPORT À LA DEMANDE

La communauté de communes [Cère Rance Châtaigneraie](#) s'engage à la mobilité de ses habitants. A partir du 15 janvier 2016, le **transport à la demande** est possible grâce au partenariat, avec trois artisans-taxi. Il va privilégier les déplacements intérieurs les lundis, mercredis, vendredis, samedis de 8 h à 18 h. Mais on pourra également utiliser le service le mardi pour se rendre à Aurillac (de 8 h 30 à 16 h 30), le jeudi au marché de Maurs (de 8 h 45 à 11 h 30) et le dimanche au marché du Rouget (8 h 45 à 11 h 30).

Tarif unique : 5 € Aller et 8 € Aller/Retour. Voir détails en page suivante (plaquette)

Un simple coup de fil au taxi le plus proche de chez vous suffit !

PASS COURSES

Un service de "Portage de courses à domicile " est créé pour répondre aux besoins des bénéficiaires des prestations aides à domicile des ADMR du Ségala, de l'Enseigne et portage de repas, dynamisant simultanément le commerce de proximité. Grâce aux tickets "Pass Courses", la Communauté de Communes participe à hauteur de 1.50 € par livraison. Pensez à commander votre carnet au 04.71.49.33.30.

AMELIORATION DE L'HABITAT - dernière année

Depuis maintenant 4 ans, la Communauté de Communes "*Cère & Rance en Châtaigneraie*" porte sur son territoire une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Son objectif principal est de permettre l'amélioration du confort des logements des propriétaires occupants ou de logements destinés à la location. Dans ce cadre, une convention d'opération a été signée pour 5 années entre la Communauté de Communes "*Cère & Rance en Châtaigneraie*", l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et l'État. Elle définit notamment les aides financières disponibles pour l'amélioration de logements dégradés, des travaux d'adaptation à la perte d'autonomie ou dans le but de favoriser les économies d'énergie.

SOLIHA Cantal (ex-PACT Cantal), animateur de l'OPAH, est à votre écoute lors des permanences tenues sur le territoire. L'équipe de SOLIHA Cantal vous appuie gratuitement dans le montage de votre dossier de demande de subventions. Elle vous délivre des conseils techniques à domicile et vous accompagne dans la recherche des financements mobilisables pour votre projet. En 4 ans, 159 dossiers de demande de subventions pour des propriétaires occupants ont été engagés, représentant 1 296 820 € de subventions de l'Anah et de l'Etat et 81 549 € de la part de la Communauté de Communes "*Cère & Rance en Châtaigneraie*".

Pour pouvoir profiter de ces aides exceptionnelles à l'amélioration de l'habitat, il ne vous reste plus qu'un an ! Pour cela, prenez contact avec SOLIHA Cantal :

Permanences sur le territoire :

- Saint-Mamet (Maison des Services) le 1er et 3ème mardi du mois, de 10h30 à 12h
- Le Rouget-Pers (Mairie du Rouget) le 3ème mardi du mois de 13h45 à 14h30

TRANSPORT À LA DEMANDE

- ◆ Appeler le taxi le plus proche de votre domicile

- BEX Julien - Le Rouget

04 71 46 13 27 ou 06 82 44 57 81

- TEISSIERES Christelle - St-Mamet La Salvetat

04 71 64 70 24 ou 06 37 42 70 01

- ROBERT Odette - Marcolès

04 71 46 70 27 ou 06 87 58 89 28

- ◆ Préciser le jour et l'heure de déplacement souhaité, le lieu de prise en charge et bien-sûr de votre destination.

- ◆ Régler auprès du transporteur le prix du ticket selon le trajet.
(5€ Aller ou 8€ Aller/Retour)

- ◆ L'usager ne peut modifier le trajet prévu initialement.

- ◆ L'utilisation du service implique le respect du règlement intérieur disponible dans les véhicules, dans les mairies et à la Maison des Services à Saint-Mamet La Salvetat

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

C'est quoi ? Un transport à la demande

Pour qui ? Les habitants majeurs de la Communauté de communes
« Cère et Rance en Châtaigneraie »

Où ? vous déplacer à l'intérieur du territoire de Communauté, ainsi qu'à Maurs et à Aurillac

Quand ? Le mardi, jeudi et dimanche

Le lundi, mercredi, vendredi & samedi sur le territoire de la Communauté de Communes à la demande de l'usager

Le service de transport à la demande fonctionne pas avant 8h le matin et après 18h le soir

Comment ? Sur réservation, en appelant le taxi le plus proche de chez vous.

La veille du trajet, par téléphone, avant 14h

Communauté de Communes
« Cère & Rance en Châtaigneraie »
Maison des Services
5, rue des Placettes 15220 SAINT-MAMET
04.71.49.33.30
e-mail : administration@cere-rance.fr



TRANSPORT A LA DEMANDE « CERE ET RANCE »



« La communauté de communes s'engage pour la mobilité de ses habitants »

TRANSPORT A LA DEMANDE

Afin que chacun puisse se déplacer à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur du territoire de la Communauté de Communes.

Une réorganisation du dispositif de transport à la demande a été faite. Un service de transport à la demande est ouvert aux habitants à compter du 15 janvier.

Vous avez besoin de vous déplacer au sein du territoire de la Communauté de Communes, à Maurs ou à Aurillac ?

Il suffit d'appeler le taxi le plus proche de chez vous.

Ce service a été confié à des entreprises de transport inscrites au registre des entreprises de transport public routier, mais également implantées sur le territoire de la Communauté de Communes.

■ Quel coût pour l'usager ?

Le prix du ticket est de :

- 5 € pour un Aller
- 8 € pour un Aller/Retour

■ Les déplacements :

Le mardi à Aurillac de 8h30 à 16h30

Le Jeudi à Maurs de 8h45 à 11h30

Et le Dimanche au Rouget de 8h45 à 11h30

En dehors de ces créneaux, le service de transport à la demande fonctionne le lundi, mercredi, vendredi et samedi sur le territoire de la Communauté de Communes à la demande de l'usager.

De 8h le matin jusqu'à 18h le soir.

■ Grâce à ce service :

- Allez où vous voulez à l'intérieur du territoire de la Communauté de Communes.
- Vous rendre à Maurs, ou à Aurillac.
- Vous rendre à un point d'arrêt d'une ligne régulière ou « Gare du Rouget ».

Il s'agit d'un service à deux méthodes :

- **Porte à point** : Destination précise, horaires précis

Exemple : Le marché

- **Point à porte** : A la demande de l'usager

Exemple : Rendez-vous chez le médecin

■ Ne sont pas pris en compte par le service de transport à la demande :

- Tout transport médicalisé pris en charge par la sécurité sociale
- Les urgences médicales
- Les groupes de plus de 4 personnes

■ POUR RESERVER UN SIMPLE COUP DE FIL AU TAXI LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS

- BEX Julien - Le Rouget

04 71 46 13 27 ou 06 82 44 57 81

- TEISSIERES Christelle - St-Mamet La Salvetat

04 71 64 70 24 ou 06 37 42 70 01

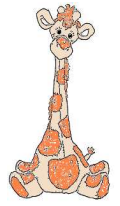
- ROBERT Odette - Marcolès

04 71 46 70 27 ou 06 87 58 89 28

Le service fonctionne avec le soutien du Conseil Départemental du Cantal.



RELAIS PETITE ENFANCE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



Le Relais Petite Enfance existe depuis maintenant cinq ans sur le territoire.

Un lieu d'accueil, de rencontre, de partage et d'échanges ouvert aux assistantes maternelles et à toutes les familles du territoire ayant des enfants de moins de 6 ans.

Le Relais organise des animations collectives pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte référent (assistante maternelle, parent, grands-parents...).

Ces ateliers constituent des temps de socialisation pour les enfants favorisant ainsi leur éveil et le développement de leurs capacités par les jeux et les activités proposées.

Pour les assistantes maternelles et les parents, cela permet de sortir de l'isolement et de vivre un temps de partage et de découverte avec les enfants.

Ces animations se font environ tous les quinze jours dans les salles des Centres de Loisirs au Rouget (les jeudis matin), à St Mamet et à Roannes St Mary (les mardis matin).

En plus de ces ateliers d'éveil, des activités plus thématiques sont proposées tous les mois

- séances de Baby gym
- rencontres à la médiathèque à St Mamet et au Rouget
- temps d'éveil musical avec Denis Wagenmann

Et tout au long de l'année, des rencontres festives (chasse aux œufs, balades, spectacles).

Lieu d'accueil et d'informations ouvert aux parents et aux assistantes maternelles du territoire, les permanences administratives sur RDV se tiennent les mardis et jeudis après-midi au bureau du RPE à la maison des services de la Communauté de Communes.

Le RPE délivre la liste des assistantes maternelles du territoire, peut informer sur les disponibilités de places et donne une information générale en matière de droit du travail sensibilisant les parents sur leur rôle de parent employeur.

Le petit journal du RPE (publié 2 à 3 fois par an) vous permet d'être informé des dates des activités et de suivre le fil des actions menées par le relais, celui-ci peut être consulté sur le site de la Communauté de Communes <http://www.cere-rance.fr>. Ci-après le planning pour le mois de février.

Au printemps nous vous donnons rendez vous pour la première « Fête de la petite Enfance » le samedi 21 juin de 14 h 00 à 18 h 00 au gymnase communautaire à St Mamet et espérons vous y rencontrer nombreux

Pour plus d'informations vous pouvez contacter **Fabienne RIEHL**
Educatrice de Jeunes enfants - Animatrice Responsable du RPE
au 04.71.62.09.55 ou 06.48.36.50.63
par mail : ram@cere-rance.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

Planning des ateliers pour le mois de février

↳ Manipulation :

- 2 février à Roannes Saint-Mary (centre de loisirs)
- 4 février au Rouget (centre de loisirs)
- 9 février à Saint-Mamet (maison de la jeunesse)



↳ Médiathèque

- Jeudi 11 Février **au Rouget**



↳ Baby – Gym

- Jeudi 18 Février à **St Mamet** au gymnase communautaire



↳ Musique

- Vendredi 5 février à **Omps** à la salle polyvalente



Pour ces trois animations, **deux séances sont proposées par matinée :**

- de 9 H 30 à 10 H 15 ou de 10 H 30 à 11 H 15

Pensez à vous inscrire auprès de Fabienne au RPE : 04.71.49.33.30 / 06.48.36.50.63 ou par mail à l'adresse ram@cere-rance.fr

↳ Atelier des vacances - **Mardi 23 Février** (pour tous ceux et celles qui ne sont pas en vacances !!) :

- Rendez vous à **Roannes St Mary** au centre de loisirs (salle du bas) pour tous les enfants de 0 à 6 ans de 9 h 30 à 11 h 30 pour un **atelier « Jeux »**

↳ « **Fête de la Petite Enfance** » le **samedi 21 mai de 14 h 00 à 18 h 00** au gymnase communautaire de St Mamet

Réunion exceptionnelle des maires à Paris mercredi 18 novembre 2015 pour exprimer leur profond attachement aux valeurs de la République



Suite aux attentats sanglants commis à Paris et à Saint-Denis endeuillant la France toute entière, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité a décidé d'organiser, mercredi 18 novembre 2015, une réunion exceptionnelle des maires pour témoigner solennellement de leur engagement pour les valeurs de la République qu'ils défendent et font vivre au quotidien, au plus près de nos concitoyens.

Dans un cadre d'union nationale contre le terrorisme, ce rassemblement témoignera de la mobilisation des maires et des présidents d'intercommunalité, aux côtés de l'État, pour assurer la sécurité de nos compatriotes et de leur engagement pour les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité qui font la force de notre République.

Cette séquence a permis également de rappeler le rôle essentiel de la commune et des maires, en tant que premier pilier de notre démocratie, qui œuvrent quotidiennement et au plus près des populations pour tisser les liens de solidarité et pour le bien vivre-ensemble.

Une table-ronde s'est tenue sur le rôle des communes et des maires pour faire vivre la démocratie et porter les valeurs et les principes de la République avec la participation :

- de **Pascal PERRINEAU**, politologue, professeur des universités à Sciences Po.
- d'**Erik ORSENA**, écrivain, membre de l'Académie française

dont voici ci-après leur intervention.



**ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ■ ■
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ**

**Table ronde sur le rôle des communes et des maires
pour faire vivre la démocratie
et porter les principes et les valeurs de la République**

**Intervention de Pascal PERRINEAU,
politologue, professeur des Universités à Sciences Po**

Tout à l'heure, le président Baroin parlait des fantassins de la République que vous êtes, des éclaireurs que nous tentons d'être, et je voudrais tout d'abord dire l'émotion, pour un éclaireur, d'être face à cette armée de fantassins.

Je voudrais réfléchir quelques instants au rôle que les communes jouent et doivent jouer au premier rang de la riposte démocratique, de la reconquête démocratique – c'était le terme utilisé tout à l'heure par François Baroin.

Paris a été touché au cœur, le vendredi 13 novembre. C'est une commune qui, pendant presque un siècle a été privée de cette figure démocratique essentielle qu'est le maire : un corps démocratique sans tête.

Depuis bientôt 40 ans, Paris est pleinement une terre démocratique. C'est cette terre qui a été agressée vendredi dernier et, au travers d'elle, l'ensemble des 500 000 conseillers municipaux, des 36 744 communes françaises qui, et on l'entendait bien dans ce que viennent de dire les maires, sont chacune, pour reprendre les mots très justes de Mirabeau, « des écoles primaires de la liberté ».

Lorsque l'on écoutait le maire de Sarcelles, le maire de Mulhouse, on constatait que la liberté n'est pas un bien acquis. Elle est à défendre jusque sur le terrain communal par rapport à ceux qui veulent enfermer les esprits, en particulier depuis le plus jeune âge.

Cette liberté et les valeurs qui l'accompagnent – la sécurité, la fraternité, la laïcité – se symbolisent très bien, si l'on veut trouver une phrase ou un mot, dans l'article 2 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen : « Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression. »

Tout est dit.

Mais ces valeurs fondamentales, qui les porte aujourd'hui ? Certes, les hommes et les femmes, et il y en a ici de nombreux, que nous avons élus au plan national, mais peut-être et surtout les élus locaux, les 500 000 élus locaux au premier rang desquels figurent les maires.

Pourquoi dis-je surtout ? Parce que les maires sont investis de la confiance, et

d'une confiance élevée, encore aujourd'hui. Dans un contexte où pourtant on ne parle plus que de défiance, les maires continuent, eux, à être investis de la confiance de leurs concitoyens.

Ce terme de confiance, d'ailleurs, est un mot-clé, à l'heure de la montée des inquiétudes en tous genres, des rejets en tous genres.

Sieyès aussi disait une chose forte. Il disait : « le pouvoir vient d'en haut, la confiance, elle, doit venir d'en bas ».

Cette démocratie d'en bas est ici, c'est la démocratie, en effet, des conseils municipaux, la démocratie des maires. On ne peut que se réjouir que, dans quelques minutes, la venue du Président de la République prenne acte de cette démocratie qu'est la démocratie d'en bas.

Dans les moments tragiques où certains tentent de faire vaciller – ce matin encore – la démocratie sur ses bases, la démocratie locale, parce qu'elle est locale, a un rôle décisif à jouer. Tous les fantassins que vous êtes ne sont pas seulement des institutions, ils sont la chair vivante, celle que voient les 60 millions de Français tous les jours.

Vous êtes la chair vivante du message démocratique et républicain. Vous êtes le mouvement d'en bas, et sans celui-ci, le mouvement d'en haut n'a pas et n'aura pas suffisamment de force et d'écho. On ne peut se contenter d'une défense démocratique qui ne met en branle que les seuls acteurs nationaux, les seules institutions nationales. Il faut en prendre conscience.

Enfin, et je voudrais terminer par là, cette démocratie vivante – et quelle vie, ce ma-

tin, et quelle émotion aussi ! – cette démocratie en actes davantage qu'en paroles doit être confortée, reconnue, portée par une accentuation de la décentralisation et non pas par le contraire.

Le pouvoir doit faire confiance à ses maires car les Français leur font confiance. Au-delà de la riposte par les armes, qui est nécessaire, c'est là que se fera la riposte de l'esprit démocratique et des valeurs qui l'animent. L'acte 3 de la décentralisation, puisque l'on parle souvent de cela, sous le coup des circonstances tragiques que traverse le pays, doit devenir en quelque sorte une décentralisation des valeurs de liberté, de sécurité, de fraternité, de solidarité, de laïcité, de partage dont je parlais tout à l'heure au début de mon intervention.

Ces valeurs seront d'autant plus des remparts contre les menaces qu'elles seront incarnées par le peuple que vous constituez, ce peuple des maires ceints de leurs écharpes tricolores, trois couleurs qui ont plus que jamais tout leur sens, puisque deux d'entre elles sont celles, depuis sept siècles, de Paris, et aujourd'hui, d'un Paris qui a été, comme le disait le général De Gaulle dans son discours du 25 août 1944, un Paris outragé et un Paris martyrisé.

Après l'heure de l'outrage, de la riposte, vient celle de la liberté et ce sont les maires, les conseillers municipaux, et derrière eux, le peuple des Français qui leur font confiance qui en sont les héros, les héros de la liberté, comme, en 1790, l'avait pressenti Mirabeau.



**Table ronde sur le rôle des communes et des maires
pour faire vivre la démocratie et porter les principes et les valeurs
de la République**

**Intervention d'Erik ORSENNA,
écrivain, membre de l'Académie française**

Au-delà des horreurs de l'actualité, au-delà des folies meurtrières du terrorisme, je vois un mouvement de fond. Je vois deux Frances dans la France. Il y a une France confiante, ouverte, active et il y a une France du repli, du refus et de la peur ; et je vois ces deux Frances s'écarter l'une de l'autre. Je ne suis pas un politique, mais en tant que citoyen, en tant que promeneur, je voudrais vous faire part de quatre convictions.

La première est l'école. Il en a été encore parlé ce matin : il est inacceptable que l'on multiplie les exemptions et que des familles n'envoient pas leurs enfants à l'école, c'est insupportable. Il est insupportable aussi que, chaque année, la situation des jeunes en capacité d'écrire et de lire se dégrade. Un jeune sur cinq ne sait pas.

Quand j'en ai parlé au Président de la République, il m'a dit que l'on en a fait une cause nationale. Et alors ? Ce n'est pas possible, ce n'est pas acceptable. Le cœur de la République, peut-être le principal moteur et peut-être une sorte de résumé, c'est la langue commune.

Par ailleurs je visite des grandes villes, des petites villes, des villes moyennes.

C'est difficile pour tout le monde. Des essayistes disent que tout va bien dans les grandes villes, et que cela ne va pas bien dans les petites villes, que la campagne est délaissée, etc.

Ce n'est pas ainsi que cela se passe. Je suis frappé de voir que, partout dans le monde, la géographie n'est pas une donnée, c'est une volonté. Quelque chose a été oublié, que l'on appelait l'aménagement du territoire. C'est ma deuxième conviction.

Ma troisième conviction, c'est la clarté des réformes. Lorsque des réformes sont faites que l'on ne comprend pas, le manque de clarté engendre des réactions de simplisme, qui est l'autre mot du populisme. Un millefeuille, ce n'était déjà pas mal, mais si l'on y rajoute un mikado, cela devient indigeste !

Le dernier point que je voudrais apporter, c'est le besoin de présence. Qu'est-ce qu'un maire ou une maire ? Ce sont évidemment des personnes intelligentes, etc. Mais surtout, ils sont là. Dans cette société du virtuel, du réseau, il faut être là, non pas de temps en temps, mais tout le temps, les jours et les nuits. Qu'est-ce qu'un maire ? C'est la personne humaine,

avec toute son équipe, qui est là, et c'est de cette présence que nous avons le plus besoin aujourd'hui.

Qu'est-ce qu'un maire ? Je voudrais saluer Didier Paillard, le maire de Saint-Denis. Il se trouve que je vais souvent à Saint-Denis, et combien de fois, avec lui me suis-je promené dans ce marché où il y a 130 nationalités, juste au pied de la basilique, juste au pied de l'endroit où sont enterrés les rois de France.

Qu'est-ce qu'un maire ? En plus d'être là, c'est celui qui tisse, sans arrêt, qui ravaude, qui répare. J'évoque le titre formidable de Maylis de Kérangal, « Réparer

les vivants ». C'est de cela que nous avons besoin. Qu'est-ce qu'un maire ? Il est celui qui répare les vivants.

Alors, lorsque je vous vois ici, avec la grande émotion que vous entendez, avec vos écharpes, je regarde la carte de France, je vois ces 36 500 points, et je me dis : tant mieux, tant mieux qu'aujourd'hui, ces 36 500 points soient là ! Tant mieux, et méfions-nous des modernités qui les feraient diminuer jusqu'à 5 000. Si la modernité a un prix qui est celui du désert, je n'en veux pas !

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture mairie et APC

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de **8 h 30 à 12 h**
- Mercredi de **8 h 30 à 11 h**

Permanence de la Mairie

- Permanence du Maire le lundi de 11 h à 12 h

Numéros utiles

- Mairie 04 71 46 12 70
- École 04 71 46 17 96
- La Poste 04 71 46 15 52

Tarifs communaux

- Ticket de cantine : 2 euros
- Ticket de garderie : 1 euro la 1/2 journée

Nourrices agréées

- DE JESUS Maria 09 73 61 53 70
- LABORIE Martine 04 71 46 13 89
- NEU Katarzina 06 37 95 29 82

Salle polyvalente

Réservation : L. LABORIE 06 46 27 20 16
J. CHARMES 06 70 98 47 41

TARIFS :

- gratuite pour les associations communales
- résidents sur la commune : 60 € - caution demandée de 100 €
Forfait pour deux jours : 80 €
- associations externes à la commune : 100 € - caution demandée de 100 €
- Utilisateurs ne résidents pas sur la commune : 120 euros, caution demandée de 100 €
Forfait pour deux jours : 150 €

Horaires d'ouverture de la décharge cantonale à Saint-Mamet

- Lundi, mardi et mercredi de 8 h à 12 h
- Vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Fermeture le jeudi et dimanche

Associations de notre commune

▪ A.C.C.A.

Président : **Gérard LAGARRIGUE**

▪ AMICALE LAIQUE

Co-Présidentes : **Coralie NOZIERES**
Sandrine MALBOSC

▪ ANCIENS COMBATTANTS

Président : **Roger LAFRAGETTE**

▪ CLUB DES ETANGS

Président : **Michel BLANQUI**

▪ COMITE DES FETES

Président : **Céline PUECH**

▪ DANSES DES ETANGS

Président : **Jean CHARMES**

▪ GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente : **Evelyne MORIN**

▪ J.S.P.

Président : **Bernard LEYBROS**

▪ LES CREATIONS DE DELPHINE

Présidente : **Delphine COURSIMAULT**

▪ DONNEURS DE SANG

Représentante : **Evelyne VEYRIERES**